

ÉGYPTE
monde arabe

Égypte/Monde arabe

9 | 2012

Gouvernance locale dans le monde arabe et en Méditerranée : Quel rôle pour les femmes ?

Engagement public des femmes en situation migratoire et recompositions culturelles dans les banlieues françaises

Public engagement of women in migratory situation and cultural regrouping in French suburbs

Abdelhafid Hammouche



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ema/3029>

DOI : 10.4000/ema.3029

ISSN : 2090-7273

Éditeur

CEDEJ - Centre d'études et de documentation économiques juridiques et sociales

Édition imprimée

Date de publication : 1 janvier 2012

Pagination : 167-192

ISBN : 2 905838-48-5

ISSN : 1110-5097

Référence électronique

Abdelhafid Hammouche, « Engagement public des femmes en situation migratoire et recompositions culturelles dans les banlieues françaises », *Égypte/Monde arabe* [En ligne], Troisième série, Gouvernance locale dans le monde arabe et en Méditerranée : Quel rôle pour les femmes ?, mis en ligne le 31 décembre 2012, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ema/3029> ; DOI : 10.4000/ema.3029

RÉSUMÉ / ABSTRACT

ENGAGEMENT PUBLIC DES FEMMES EN SITUATION MIGRATOIRE ET RECOMPOSITIONS CULTURELLES DANS LES BANLIEUES FRANÇAISES

Nous nous intéresserons à l'engagement dans l'espace public de femmes vivant dans les espaces urbains, bénéficiant des dispositifs de la politique de la ville, où se multiplient les initiatives pour soutenir la redéfinition des rapports de genre. Après avoir caractérisé ces lieux et l'engagement associatif dans un tel cadre, nous analyserons plus particulièrement les engagements en situation migratoire. Pour saisir les conditions dans lesquelles se forment les engagements de femmes immigrées, nous verrons d'abord les changements que connaît la famille en situation migratoire. L'analyse des processus de repositionnement des enfants et des parents sera ensuite complétée par un éclairage concernant le couple, avant de nous attarder sur l'engagement lui-même et en illustrant notre propos par un exemple pris dans la région lyonnaise.

PUBLIC ENGAGEMENT OF WOMEN IN MIGRATORY SITUATION AND CULTURAL REGROUPING IN FRENCH SUBURBS

We will be interested in the engagement in public space of women living in urban spaces, profiting from the devices of the policy of the city, and where the initiatives multiply to support the redefinition of gender relations. After having characterized these places and associative engagement within such a framework, we will more particularly analyse engagements in the migratory situation. To seize the conditions under which engagements of immigrant women are forged, we will see initially the changes that affect the family in the migratory situation. The analysis of the processes of repositioning the children and the parents will then be supplemented by a clarifying discussion concerning the couple and the engagement itself, and finally we will be illustrating with an example taken from the region of Lyon.

HAMMOUCHE ABDELHAFID est professeur de sociologie à l'Université Lille 1, Clersé – CNRS (UMR 8019).

HAMMOUCHE ABDELHAFID is Professor of Sociology in Lille 1 University, Clersé – CNRS (MR 8019).

ENGAGEMENT PUBLIC DES FEMMES EN
SITUATION MIGRATOIRE
ET RECOMPOSITIONS CULTURELLES DANS
LES BANLIEUES FRANÇAISES

Parler d'engagement nécessite d'analyser ce qui en conditionne les formes dans une conjoncture donnée¹. Les modalités, les raisons de celui-ci sont, en effet, socialement et historiquement déterminées. L'engagement est ici entendu par rapport à la vie sociale et politique dans la société française. Il ne se limite pas à une présence ou à une visibilité dans les lieux du débat public. Il est entendu comme une participation sous des formes diverses pour peser d'une manière ou d'une autre sur les orientations de la cité. Parmi la pluralité des formes, c'est l'engagement associatif qui nous retient ici. A défaut d'une approche qui en restitue les spécificités dans la société française globalement ces dernières années pour mieux apprécier « l'engagement féminin » en situation migratoire, on se contentera d'une contextualisation limitée. Nous ferons, en premier lieu, une présentation succincte de l'action publique dans les banlieues, dans la mesure où elle se fonde sur un principe de « développement social » valorisant l'implication des populations et favorisant l'engagement associatif. Nous proposerons ensuite une analyse de la situation migratoire pour rendre raison des redéfinitions de rôles permettant l'engagement. L'analyse des processus de repositionnement des enfants et des parents sera complétée par un éclairage concernant le couple, avant de nous attarder sur l'engagement lui-même et en illustrant notre propos par un exemple pris dans la région lyonnaise.

1. Une partie de cette conférence s'inspire de ma contribution : « Engagements de femmes et situations migratoires », dans *Histoires Familiales Identité Citoyenneté*, Lahlou M. (éd.), L'Interdisciplinaire, Lyon, 2002, p. 137-160.

UNE ACTION PUBLIQUE VALORISANT L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF ET UNE RECOMPOSITION DES RÔLES POUR DES FAMILLES EN SITUATION MIGRATOIRE

Les associations dans les espaces urbains ciblés par la politique de la ville

Deux entrées s'offrent à nous pour approcher les dites banlieues : l'action publique, et particulièrement la politique de la ville qui l'incarne, et les dynamiques sociales.

L'expression « politique de la ville » recouvre un ensemble de mesures et de lois, arrêtées depuis les années 1970, pour encadrer les interventions dans les banlieues. On peut dater la naissance de cette politique publique à la procédure Habitat et Vie Sociale (HVS) en 1977. Les aides attribuées par l'État pour réaménager les espaces, réhabiliter les logements ou mettre en place des actions socioculturelles sont alors conditionnées par un impératif de coopération – le plus souvent évoqué par le terme de partenariat – entre collectivités, organismes HLM et éventuellement d'autres participants à l'action publique. Plusieurs orientations innovantes spécifient la politique de la ville à cette époque. L'action doit être précédée de diagnostic non seulement technique, mais aussi social. Je ne vais pas m'étendre sur les innovations qu'impulsent les pouvoirs publics et je me limiterai à signaler deux orientations qui nous intéressent par rapport à l'engagement public des femmes dans ces espaces urbains.

La première concerne l'incitation, voire l'obligation de concevoir l'action (la réhabilitation par exemple) avec les publics concernés (les locataires dans cet exemple) et, au-delà, d'inciter la participation de la société civile. Le développement social, expression accolée à la politique de la ville et qui en dit la philosophie, repose sur ce principe de participation (décliné différemment : concertation, action communautaire...).

La seconde concerne la multiplication de « petits » métiers référés plus ou moins directement à la médiation. Ainsi apparaissent les agents de médiation ou les habitants-relais censés faciliter la relation entre publics et institutions. Ces spécificités et la définition de la politique de la ville par un découpage territorial (les Zones Urbaines Sensibles...) n'occulent guère qu'il s'agisse d'une politique sociale dont la vocation est d'aider à la résolution de problèmes économiques et qui, de fait, s'adressent à des populations vivant dans des conditions difficiles et dont une large partie est issue de l'immigration.

C'est dans ce contexte que les agents publics (travailleurs sociaux, bénévoles, professionnels de la politique de la ville) vont agir, délibérément ou non, pour soutenir des recompositions de rôles de femmes immigrées.

La famille en situation migratoire

Quant aux dynamiques sociales, elles sont marquées dans la plupart des quartiers par une constante dégradation des conditions socio-économiques avec notamment une forte croissance du chômage. Certains quartiers sociaux connaissent des processus de peuplement qui se traduisent par une « concentration » de populations en difficulté sur le registre de l'emploi, de la scolarité, avec des problèmes de délinquance...² Une partie de ces populations est constituée de familles immigrées dont les caractéristiques varient, depuis celles qui se confondent avec les familles françaises jusqu'à celles qui sont récemment arrivées en France et gardent des relations actives avec le pays d'origine.

En se référant à ces dernières et en schématisant pour dégager un processus d'acculturation idéal-typique, nous pourrions esquisser une analyse du clivage groupe-individu pour caractériser globalement les situations migratoires qui nous intéressent. Pour mieux saisir cette tension entre la logique groupale, qui, schématiquement, anime les parents – mais il faudrait bien sûr nuancer car tous les primo-migrants n'ont pas les mêmes dispositions selon les époques et les conditions d'émigration – et les enfants tendant plutôt à une affirmation plus

2. Signalons simplement que le chômage est plus important dans les banlieues que dans le reste du pays. Ainsi, le taux de chômage en 2003 (une des années de référence par rapport aux associations étudiées) est de 9,8 % pour l'ensemble du territoire français et de 19,6 % pour les espaces en ZUS (Zones Urbaines Sensibles pour reprendre la classification administrative). Cf. *Insee – Enquête Emploi 2003, actifs de tous âges*. Pour contextualiser plus précisément les espaces urbains dont il est question ici, on se reportera avec profit à l'ouvrage de Maurin E., 2004, *Le Ghetto français. Enquête sur le séparatisme social*, Paris, Le Seuil, qui fournit d'utiles éclairages sur les processus de ségrégation à l'œuvre dans ces territoires. On peut aussi approcher les conditions sociales que connaissent les populations à partir des travaux de Stéphane Beaud et Michel Pialoux et particulièrement Beaud S. et Pialoux M., 1999, *Retour sur la condition ouvrière*, Paris, Fayard. Concernant deux autres éléments de contexte que sont l'action publique qui se déploie en ces lieux et les dynamiques sociales, je renvoie d'une part, à l'analyse de l'action publique, notamment les dispositifs de la politique de la ville et les systèmes d'intervention qu'ils constituent, que je propose dans mon article « A apropriação dos dispositivos da política urbana pelos trabalhadores sociais » *Revista de Ciências Sociais*, vol. 37 – n° 2, 2006, p. 79-96., et d'autre part, à mon livre Hammouche A., 2007, *Les Recompositions culturelles. Sociologie des dynamiques sociales en situation migratoire*, Strasbourg, PUS.

individuelle, on va prendre l'exemple de l'immigration maghrébine depuis les années 1950-1960. Évoquer cette période pour les familles immigrées ne vaut que si on prend en compte évidemment le contexte français, c'est-à-dire si on considère les évolutions de la famille française comme un arrière fond que percevaient, selon la période et les dispositions d'arrivée, les migrants. Cette perception, ou si l'on veut les effets de l'acculturation voire la « prégnance » du modèle de la famille française, va jouer plus ou moins selon la configuration familiale, son temps d'immigration et son horizon d'attente.

Durant les premières années d'implantation, en prenant l'exemple de familles arrivées dans les années 1950, la famille immigrée fonctionne avec les références culturelles de la communauté villageoise à laquelle elle continue d'appartenir malgré la distance géographique. Cette distance, justement dans cette première période, n'est que géographique et les adaptations nécessaires ne signifient en rien une quelconque rupture culturelle. Pourtant, à la différence de ce qui se produit le plus souvent dans le village d'origine, les relations familiales connaissent de sensibles modifications. La place de l'enfant ne change guère à priori mais on assiste à une « monopolisation » relationnelle, en ce sens que la mère gère dorénavant une relation « exclusive » – contrairement à la situation antérieure à l'émigration où elle partageait la relation avec son enfant, avec les autres femmes de la famille étendue, et notamment avec sa belle-mère. Mais la « segmentation » de la famille par le biais de la fonction et de l'espace de référence de chaque membre (l'école pour l'enfant, le travail pour le père, l'enceinte domestique pour la mère) introduit d'emblée et autrement que selon le modèle connu par les parents cette tension individu-groupe que nous avons évoquée. L'espace scolaire est celui de l'individuation par excellence : il s'agit pour l'enfant de se « former » en se constituant un capital de connaissances qui seront autant de ressources mais qui l'amèneront à se poser, s'il reprend et s'inscrit dans la logique scolaire, en tant qu'individu en voie d'autonomisation. Il n'est plus, s'il se place effectivement dans cette perspective, en concordance avec la logique groupale à laquelle ses parents s'adosent. Car si ces derniers s'affranchissent quelque peu de la famille étendue – au fil des années ils enverront moins régulièrement les mandats qui manifestent le lien, et/ou les colis, avant d'entretenir des rapports nettement plus épisodiques – ils conçoivent la famille qu'ils créent comme devant « s'étendre » par le mariage des enfants. Au contraire, dans la société française, le mariage « déconnecte » de la famille d'origine et permet, par l'union de deux individus, de fonder une nouvelle famille. On voit là les germes d'une multitude de difficultés, certes, au sein de la famille mais aussi avec les divers intervenants auprès de l'enfant (enseignants, travailleurs sociaux...). Pour ces derniers, socialisés avec le principe

de l'autonomie, l'enfant, en « lui-même », constitue une référence. Pour les parents, socialisés avec le principe de l'appartenance, l'enfant « appartient » d'abord et avant tout à la famille et au groupe qu'elle constitue. Peu importe que le père lui-même, dans son espace de référence qu'est l'entreprise et le travail, s'autonomise par rapport à ses propres parents (et à la famille étendue qu'il aurait ainsi constituée). Les parents, durant cette première phase, restent en concordance avec l'espace d'origine et ne se placent pas dans une perspective d'autonomisation des enfants.

Il ne s'agit pas ici de retracer l'histoire sociale et culturelle pour appréhender la situation migratoire et pour resituer les évolutions de statut, mais simplement de rappeler que la considération de l'enfant, la « place » de l'adolescent, celle de la femme (mère et épouse) et celle du père (époux et père) se redéfinissent en relation avec la « consolidation » de la « nouvelle » famille nucléaire et de son « ancrage » ici³. On pourrait schématiser en disant que la personne est d'abord « membre », qu'elle ne « s'appartient pas » et que, durant les premières années la famille immigrée n'est guère pénétrée des conceptions qui prévalent au sein de l'école ou dans les institutions auxquelles elles ont affaire. C'est par la suite, au fil des années et selon la configuration de la famille (âge des parents, « poids » des aînés...) mais également selon l'évolution du projet migratoire – en termes de retour effectif, de projet de retour perpétuellement repoussé, ou d'installation affichée... – que la considération de la personne dans sa singularité et de ses aspirations vont changer. L'attitude des adolescents surtout retient l'attention et révèle la restructuration de la famille. La logique groupale évoquée plus haut s'affirme moins dès les années 1970. On le constate dans les relations de voisinage de ce qu'on peut appeler les « regroupements » de familles immigrées dans les quartiers. Car ces regroupements mettent en présence des familles originaires de différentes régions et connaissent une dynamique sociale qui leur est propre.

Durant les premières années, les familles venant de même village tendent à constituer une « sous-communauté » les reliant à la communauté villageoise d'origine et les distinguant des autres sous-communautés ici présentes. Cette sous-communauté permet de perpétuer les pratiques culturelles et préserve de trop de « contact » avec les « autres » au sens large. Il y a là une dimension communautaire, groupale, qui contribue à « contenir » autant les tentatives de redéfinition de rôle des femmes que celles des adolescents. Ces derniers, notamment les

3. Concernant cette évolution et cette histoire cf. A. Hammouche, *Mariage et Immigration*, PUL, 1994.

garçons, adoptent des attitudes qui montrent néanmoins une relative ambivalence. Durant les années 1960, on est tenté de caractériser ces attitudes par la référence à une « adolescence-lisière » pour dire que les adolescents « prennent » quelques plaisirs (comme le cinéma et/ou les bals pour les garçons) de manière quasiment clandestine à moins de « profiter » (ce n'est pas le cas des filles) de cet espace relationnel que tend à devenir la famille pour peser sur les orientations matrimoniales. Les rôles parentaux se vivent en référence à une parentalité aménagée par rapport à la famille étendue mais où les parents gardent une autorité quasi totale, générée par leur statut d'adulte quand déjà le respect à la génération ou même à la classe d'âge précédente est une exigence permanente. L'enfant, même « adolescent », reste dans ce cadre, sinon « irresponsable », du moins au service de la famille.

Dans une deuxième phase, la sous-communauté tend à être moins prégnante et les relations de voisinage s'affranchissent de l'appartenance à une communauté d'origine. D'une certaine manière, les relations ici, entre les voisins et quelle que soit leur région d'origine, prévalent dans la vie sociale. Ce moindre poids atténué, si l'on peut dire, l'encadrement communautaire. Dans ce cadre les évolutions de rôles seront plus visibles. On le voit, là aussi, plus manifestement avec les adolescents – d'une autre classe d'âge que ceux de « l'adolescence-lisière » – qui ne dissimulent plus mais au contraire revendiquent les loisirs. Il s'agit beaucoup plus alors d'une adolescence « conflictuelle ». Car dans la famille les tensions sont plus fortes et se cristallisent autour des représentations concernant le rôle des uns et des autres, les « valeurs » ... Bref, « l'interculturalité », après avoir été maintenue hors de la famille, voire même d'une certaine manière aux « limites » du quartier, se niche et, dans bien des cas, structure l'espace domestique. C'est à la « sortie » de l'adolescence et avec la conclusion de l'épisode matrimonial des premiers enfants (les « aînés ») que certaines familles connaissent de nouveau une vie familiale plus paisible avec des réajustements de rôle pour les uns et les autres. Cet apaisement laisse souvent entrevoir une place reconnue à l'individualité et donc une reconsidération de l'enfance et de l'adolescence. Les enfants, en prétendant d'une manière ou d'une autre avoir droit au chapitre, remettent en question l'autorité et surtout ses fondements. Ils obligent en quelque sorte à une improvisation de rôle où l'explicitation, la nécessité de motiver, l'échange verbal, prennent de fait une place considérable. Cette injonction à parler peut déstabiliser profondément certains migrants quand d'autres connaîtront des ajustements, mais pour la plupart ce changement de fondement participe aussi à la recomposition à l'œuvre du couple parental. Mais en pareille situation, c'est le couple en tant que tel qu'il convient d'abord d'interroger.

Le couple en situation migratoire

L'émigration « économique » au Maghreb indique autant des difficultés économiques, que le départ d'un des hommes est censé résoudre, qu'elle atteste de la non-reconnaissance du couple en tant qu'unité socio-économique. Le « regroupement familial », au contraire, précipite une nouvelle configuration : c'est parfois l'accélération, ou la consécration, d'une rupture avec la famille étendue, mais c'est surtout l'instauration d'un face-à-face insolite. Le couple parental advient en situation migratoire comme une réalité du quotidien, s'affiche progressivement sur le registre social et s'affirme dans le domaine économique. L'émergence du couple en tant que tel et son inscription comme unité socio-économique se fait différemment selon l'âge des conjoints, leur capital symbolique (le prestige du lignage, la position au sein de ce dernier), et leur histoire. Les plus jeunes comme les plus âgés, les plus attachés aux traditions comme ceux qui se présentent comme des « modernes » n'accordent publiquement aucune attention à la dimension affective. Dans les années soixante et surtout soixante-dix, les femmes les plus jeunes aménagent au mieux leurs rôles : après un temps de repli à l'intérieur de l'espace domestique, elles conquièrent un accès limité à l'extérieur. Les échanges entre voisines se multiplient, les réseaux se constituent (pour l'achat de tissus, le commerce avec le pays), parfois avec l'aide d'une assistante sociale ou d'une religieuse lorsqu'il s'agit de couture, de cuisine. Le temps est à « l'opulence » : de « beaux » légumes, de la viande presque à volonté, une demeure sans partage. Dans un deuxième temps elles participent aux courses, et surtout « font » le marché, avec donc la possibilité de croiser quelque parent dans une place publique traditionnellement réservée aux hommes (le *sough*).

Le temps de l'implantation en France instaure la dyade, mais aussi une économie relationnelle. L'absence de tutelle (les parents de l'époux) accroît considérablement le pouvoir de l'épouse, qui devient la personne-pivot de la toute « nouvelle » famille nucléaire (par opposition à la famille « étendue »). L'époux se trouve démuné des appuis qui lui sont acquis en famille étendue, et éventuellement fragilisé par ce qui peut lui apparaître comme un manque de « protection » de son épouse, notamment lorsqu'il n'y a pas, dans l'environnement immédiat, d'autres familles de même lignage ou de même région d'origine. Il ne saurait être question, par exemple, d'interroger un homme sur ses horaires de travail. Une telle curiosité, à moins qu'elle n'émane d'un « très » proche, pourrait être perçue comme un repérage du temps d'absence de l'époux. De là à penser que la question révèle la tentation de rendre une visite justement à ce moment... Le « risque » social, avec toutes les défaillances potentielles que représente l'écart de conduite de chacun des membres de la famille, constitue également une tension

avec l'environnement immédiat. L'exposition n'est pas nécessairement moindre à l'intérieur de l'enceinte familiale où l'emprise progressive du « relationnel » impose des échanges verbaux qui deviennent, dans certains cas, autant de mise à l'épreuve de la « raison » qui fonde les positions traditionnelles. Une double réduction marque l'espace social : à la famille nucléaire, et surtout le clivage relationnel que cela suppose – le « couple » parental face aux enfants – ; à la personne – et les capacités à jouer des rapports de force, à s'exposer tactiquement. Les espaces de transition semblent se multiplier et l'incertitude pénétrer de plus en plus la famille. L'environnement agit paradoxalement, d'abord comme contenant d'un ordre en continuité de l'ordre communautaire, puis comme un socle qui permet de se maintenir à distance de celui-ci, avant qu'il ne se révèle, pour les enfants d'immigrés et non plus pour les primo-migrants, comme une impasse.

Au fil des années, les conditions de constitution du couple peuvent rester indiscutées, mais parfois sont évoquées (pour souligner le décalage par rapport au mariage romantique, les femmes marquant ainsi que le choix du conjoint leur a été imposé) et pèsent sur la gestion de la phase de confrontation qui accompagne souvent les tensions de l'adolescence des enfants. Dans certaines familles, ce temps de confrontations dure plusieurs années et le positionnement des deux conjoints peut sensiblement évoluer dans le temps. Il en va de même pour les enfants. Mais pour les femmes, la relation au voisinage est donc un facteur sensible, et c'est d'abord et surtout avec l'époux que dans la plupart des cas les rapports semblent devoir être redéfinis avant que ne s'affichent éventuellement des ambitions de participer à l'espace public, sous l'angle associatif.

Ce rapport à l'espace public est aussi un indicateur de la redéfinition des rôles parentaux, notamment là où les appels à participer à la vie sociale se multiplient. Dans ces cas, la position adoptée est en « lisière » et révèle une recomposition de rôle où s'articule privé et public. Ces femmes dont la familiarité avec le quartier et ses populations constitue potentiellement un atout et un obstacle (à une relation « détachée » affectivement) pour des actions organisées conjuguent plusieurs registres de distanciation. Le premier concerne la situation migratoire, et les processus d'acculturation, avec une sorte de problématisation plus ou moins explicite des statuts et des rôles ; l'espace familial notamment est traversé de tensions relatives aux interprétations. Les discours sur les quartiers et les divers problèmes qui s'y posent constituent un autre espace de distanciation potentiel. Enfin, certaines activités comme les groupes de parole, le plus souvent assistés de psychologues et où les sujets traités sont relatifs à l'exercice de la parenté, et plus précisément à la relation avec les enfants, offrent un espace dont l'objet, d'une certaine manière, est la distanciation elle-même.

Il y a une prise d'assurance qui, combinée à la « neutralisation » de l'environnement et à la pédagogie matrimoniale en direction du mari, concourt au « dégagement » (s'affranchir des positions dites traditionnelles). Mais ces facteurs ne suffisent pas à définir l'engagement tel qu'il se donne à voir. S'engager publiquement suppose la constitution d'un domaine et la reconnaissance de compétences. Pour bon nombre, c'est la parentalité qui est le domaine et, les militantes dans les quartiers se posent souvent comme des « mères-animatrices » ou des « mères sociales ». La relation à l'environnement – quartiers et intervenants – les situe en interface, du moins tendent-elles à valoriser une telle position et les compétences de distanciation que cela suppose.

Mais le rapport à l'époux (et plus largement la présence des hommes dans les quartiers) est quasiment, pour toutes ces femmes, une question constante. Les époux sont ici jaugés à l'aune de critères mis en avant par les épouses. Ces critères esquissent en creux le profil d'un époux-père qui sache instaurer des échanges avec les enfants et s'implique plus dans les tâches quotidiennes de l'éducation. Loin de faire preuve de cette « souplesse » et de ce « dialogue » tant valorisés, les pères sont schématiquement présentés comme excessivement autoritaires ou, au contraire, démissionnaires. Il y a ceux dont la position est définie par un déficit d'autorité, de dialogue, de compréhension. Dans pareils cas, leur responsabilité est mise en cause et leurs interventions considérées souvent inadéquates. Il y a ceux qui, au contraire, veulent imposer des règles de conduites que les épouses jugent « dépassées » et dont le seul effet est d'accroître la distance avec les enfants. Certains des époux de celles qui tiennent de tels propos échappent à ces critiques et sont considérés « en évolution ». Celle-ci est qualifiée plus ou moins positivement, notamment à partir de l'aptitude du mari à adopter une nouvelle posture. Dans bien des familles, le père connaît apparemment une plus grande marginalisation sur la scène familiale et la mère détient un quasi-monopole de la gestion des relations au quotidien avec les enfants jusqu'à leur départ de la famille⁴. Après les premiers épisodes d'opposition avec les premiers enfants arrivés à l'adolescence où il occupait une place centrale, le père affirme moins sa présence, sinon par une sorte d'agressivité plus ou moins contenue et un rejet, pas toujours clairement exprimé, de ce qui apparaît à ses yeux comme une dérive.

4. Cf. les travaux de Abdel Malek Sayed, notamment :
 — 1977, « Les trois âges de l'émigration algérienne en France », A.R.S.S., 15, p. 59-80.
 — 1991, « L'immigration ou les paradoxes de l'altérité », Bruxelles, De Boeck Wesmael.

Il peut adopter une attitude de « résistance » passive qui pèse sur la famille mais, à moins d'un divorce, il doit se contenter sur bien des points d'une position seconde. C'est le temps du silence, du retrait, du contournement, des évitements ponctués par des affrontements plus ou moins tranchés. Lorsque les enfants acquièrent quelque autonomie – par le travail, par le mariage – et un autre statut, ils tendent à modifier leurs propos concernant le père. Ils manifestent une sorte de compassion, souvent en valorisant l'histoire du père, et dans de rares cas en prenant une légère distance par rapport au rôle de la mère. Ils reconsidèrent leur passé, et contribuent à une « réalliance » des parents qui confirme l'alliance première⁵. Mais cette réalliance va de pair avec une redéfinition du rapport à l'espace social. On l'a vu, les femmes s'affichent prudemment pour ménager la position de leur époux. Il s'agit donc d'un engagement public qui, loin de se déconnecter de l'espace domestique, se construit pour le préserver, contribuant ainsi à une « privatisation » de l'espace public qui est ainsi devenu accessible.

LA « MATERNITÉ » COMME LÉGITIMITÉ A L'ENGAGEMENT PUBLIC

On peut prendre l'exemple de l'association « Les Amis de la Maternité » (ADLM), récemment constituée dans une ville de la région lyonnaise, animée par des femmes de différents quartiers qui proposent des activités de détente aux patientes de la maternité de cette ville. La création récente laisse penser que cette association s'inscrit – même dans un contexte particulier de la fermeture de la maternité et avec au départ l'objectif d'obtenir une réouverture – en référence à l'appel à mobilisation, inhérente à l'approche développée par les dispositifs de la politique de la ville. La présence de nombreuses autres associations sur la ville conforte cette hypothèse – de créations simplement « conjoncturelles » – et invite à s'interroger sur les processus d'implantation des associations sur les quartiers. En effet, les objectifs affichés par la plupart de ces associations paraissent, pour l'essentiel, se référer aux axes d'intervention énoncés dans les programmes d'action des dispositifs définis par les politiques publiques (l'aide aux « jeunes », les activités socio-culturelles, la participation à « l'insertion »...) et laissent entrevoir un processus d'instrumentalisation des

5. Cf. Abdelhafid Hammouche, « Individualisation et « réalliance » au sein des familles immigrées », dans *Être Soi parmi les autres - Famille et individualisation*, T. 1, Singly F. de (éd.), L'Harmattan, 2001, p. 117-126.

associations. Ce processus est alimenté, si l'on peut dire, autant par la commande publique que par les appropriations tactiques qu'en font parfois les habitants eux-mêmes. On voit, par exemple dans plusieurs villes, que pour un certain nombre de militants associatifs, leur demande concernant le logement, et plus précisément la « mobilité » au sein du patrimoine et dans le quartier ou en dehors, est appréciée aussi sous l'angle de leur engagement. Les demandes de logement et/ou de mutation, sans être tout à fait un objet de transaction, peuvent être plus ou moins facilitées selon la position reconnue du demandeur dans l'espace associatif. La relation aux associations, pour cette mobilité et/ou l'obtention de quelque poste (CES...) de gardiennage ou pour des « médiations » (encadrement de chantier...) semble produire quelques facilités. Certains intervenants évoquent la relation entre quelques « grandes familles », les logeurs, et les associations comme autant de « connivences ». Pour bon nombre de ces bénévoles, les relations sont multiples avec ceux qui interviennent au titre du DSQ (Développement Social des Quartiers). Ce sont moins les chefs de projets, mais plus les ADS (Agent de Développement Social) et ceux qui participent à des permanences pour les réhabilitations et les projets urbains, qui sont des interlocuteurs rencontrés fréquemment.

Les ADLM ne s'inscrivent pas dans une affiliation aux dispositifs, ne se cantonnant pas aux seuls quartiers ciblés, ni aux axes d'action retenus dans le cadre des procédures. L'association néanmoins « sert » en ce qu'elle encadre des activités et qu'elle joue ainsi un rôle d'auxiliaire de l'action publique, mais elle « sert » également en ce qu'elle constitue surtout un support à des évolutions de rôles. Elle illustre un certain type de dynamique associative, faite d'appropriations et de recyclages des principes ou des dispositifs mis en avant au titre de l'action publique ; mais une dynamique qui ne se réduit ni à ces injonctions ni ne les ignore totalement. Les activités de l'association ne se limitent pas aux objectifs explicitement énoncés et, les processus complexes, qui se jouent au travers de la vie associative, impliquent autant la vie publique que privée des militants. C'est surtout cette imbrication qui retient notre attention et que nous analyserons après avoir cerné plus précisément l'histoire de l'association.

De la création au changement d'objet : la relation comme activité

L'association : « Les Amis de la Maternité » date formellement du mois d'avril 1992. Sa création s'inscrit dans une démarche de protestation qui est déclenchée dès la fermeture de la Maternité en 1988. A cette date, des pétitions circulent auprès de la population, alors que des médecins et divers habitants de la ville se mobilisent pour obtenir

une réouverture. En novembre 1989, la Mutualité du Rhône se déclare prête à construire une nouvelle maternité, mais le projet prend du retard et c'est seulement en octobre 1994 que la nouvelle maternité est inaugurée. En se référant à son objet officiel, on peut considérer que l'Association, en l'espace de deux ans et demi, a atteint son objectif, et n'a plus de raison d'être.

En fait, des activités secondes, par rapport à l'objectif affiché, structurent dès le départ l'Association, qui apparaît alors comme un support dont la vocation – entre la mobilisation pour la réouverture et les activités socioculturelles – n'est pas clairement définie. En effet, dès juin 1990, ce sont plusieurs femmes qui s'investissent dans l'élaboration du projet de la Mutualité du Rhône et pour les adhérentes de l'Association, c'est cette date qui en constitue le point de démarrage. Mais cette participation, pour quelques-unes, prend une autre tournure début 1992 avec la mise en place d'un premier « groupe de parole » intitulé « Être Parent ». Ce premier groupe sera suivi d'un deuxième sur le même thème à partir de juin 1992.

L'approche de l'inauguration en 1994 fut la période où l'objectif affiché est apparu comme un tremplin, alors que la fonction de l'association, comme support d'activités, se manifestait plus clairement. Une crise, opposant la fondatrice aux militantes actives, marqua ce passage. Car, celle qui créa et anima l'Association depuis 1990 jusqu'à l'inauguration et devenait dès 1992 la vice-présidente, mais qui en fait détenait l'autorité au sein du groupe, voulait mettre fin à l'association. La perpétuation de l'Association, pour elle, n'avait guère de sens dès lors que l'objectif de réouverture était atteint et elle refusait de voir se pérenniser les activités (« elle ne voulait pas d'une association qui fait le Centre Social » dit une de ses opposantes), alors que d'autres femmes souhaitaient poursuivre l'Association en affirmant plus nettement son rôle d'animation. La crise, fin 1994, est le moment où l'activité périphérique devient principale. Les groupes de paroles se poursuivent et d'autres activités vont se mettre en place. La calligraphie, prévue initialement pour le seul jour de l'inauguration, devient une activité régulière (tous les lundis soir). Une permanence est organisée, et tous les mercredis, une des membres de l'Association se tient, dans la salle d'attente, à la disposition de femmes voulant discuter. Le même jour, les femmes d'un quartier de la ville viennent tisser avec l'aide d'une animatrice – tisserande, dont les vacations sont payées grâce à une subvention du F.A.S (Fonds d'Action Social).

Les femmes de l'Association interviennent, à la demande des médecins, auprès des malades en guise d'aide psychologique ou – concernant les femmes étrangères – pour des problèmes de compréhension et d'interprétariat. L'Association entretient des relations avec divers travailleurs sociaux, hors de la Maternité, et organise ponctuel-

lement des goûters avec les enfants des quartiers.

Aujourd'hui le groupe de parole évoqué plus haut est assisté d'une psychologue (qui intervient régulièrement tous les quinze jours) et réunit les membres actifs de l'association ; il s'ouvre ponctuellement à d'autres femmes des quartiers. Les sujets traités sont relatifs à l'exercice de la parenté, et plus précisément à la relation avec les enfants. La psychologue fait partie de « l'École des Parents » et ses vacations sont payées par l'Association.

Un recrutement de « proximité »

Les membres actifs sont au nombre de six, dont la Présidente, la Secrétaire et la Trésorière. Il est à noter que sur les six, trois ont fait adhérer – après la crise de 1994 – leurs époux, lesquels siègent au Conseil d'Administration. Ce sont ces neuf personnes (les six militantes et leurs trois époux) qui constituent le socle institutionnel de l'Association, alors que les adhérents sont au nombre de 80 (dont des médecins et des salariés de la Maternité...). Le Conseil d'Administration est convoqué environ une fois par trimestre, l'Assemblée Générale a lieu tous les ans en septembre.

Sur les six femmes, trois sont françaises, deux algériennes, une camerounaise. Le groupe ainsi constitué a compté jusqu'à dix membres actifs avec, à certaines périodes, une majorité de Maghrébines (cinq) et une présence assez marquée des Françaises (quatre). Il y eut, au fil des années, des départs, des entrées, parfois des retours. Parmi celles qui ont quitté l'Association, trois occupent un emploi à la Mutualité du Rhône (à l'accueil, avec un statut de C.E.S – Contrat Emploi Solidarité, pour deux d'entre elles ; un CDI à plein temps pour la troisième), une est devenue commerçante (pressing), une est salariée d'une maison de retraite, une a repris des études.

Les temps, mais aussi les lieux, de recrutement des membres de l'association constituent un premier indice d'une sociabilité qui favorise plus ou moins l'engagement, notamment lorsqu'il résulte, d'une certaine manière, d'un croisement entre des incitations (celle de l'élue « fondatrice », des travailleurs sociaux) et des périodes de plus grandes disponibilités des femmes. Ces périodes se déterminent à partir de situations caractérisées par l'âge des femmes, celui de leurs enfants, et par leur aspiration et pourraient être pensées en termes de « cycle de vie » de la famille. Concernant les lieux de rencontre, on repère des espaces comme les équipements de quartier et les services de la mairie mais aussi les réunions générées par les dispositifs. Apparemment la « fondatrice », désignée parfois dans les entretiens en tant que « présidente », alors qu'elle ne l'a jamais été formellement – se cantonnant dans une position institutionnelle plus en retrait en tant que vice-prési-

dente –, fut celle qui a le plus agi, en tout cas durant les premiers temps de l'Association, pour le recrutement. Elle contactait des mères dans les locaux de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) où elle fut, avant sa retraite, puéricultrice, et à la mairie où, en tant qu'élue, elle passait régulièrement. Plusieurs femmes informées de l'existence de l'Association en ces lieux participèrent à des « groupes de parole »⁶. Outre la référence à ces contacts facilitant la connaissance de l'Association, les adhérentes mettent en relief également des dispositions à s'engager ; certaines affirment qu'elles étaient à la recherche d'une association pour offrir leurs services ; ou alors c'est parfois lorsqu'un problème surgit – concernant un enfant, ou les relations dans le couple par exemple – ou lorsqu'il y a un temps de retrait par rapport au travail (congé parental) que certaines femmes se mettent à rechercher une activité. D'autres commencent à penser à un engagement associatif lorsqu'une personne avec qui elles ont un contact ou une relation participe elle-même à une association et les incite, plus ou moins directement, à les rejoindre. On le constate, par exemple, pour une secrétaire de mairie enrôlée par l'élue, et une autre adhérente « rassurée » par la présence dans l'association de sa voisine d'allée.

Un processus d'affranchissement graduel

L'histoire courte des « Amis de la Maternité » montre un passage de générations, accompagné d'un processus de prise d'assurance et de pouvoir. Pour le dire schématiquement, il y avait au départ de l'Association plusieurs clivages : entre élue et « habitantes », entre Françaises et immigrées, entre femmes de deux générations. La montée en puissance de l'Association profite de l'appui de la municipalité, ce qui n'a pas manqué de conforter la mainmise de l'élue qui avait fortement appuyée la création de l'Association. Cette élue ayant elle-même vécu au Maghreb, il s'est instauré une relation de « protection » qui a apparemment pesé sur celles qui devaient en bénéficier. Les tensions au sein de l'Association se sont exprimées publiquement après l'inauguration.

6. Des groupes où se discutent des problèmes de différentes sortes dont la formule naît dans les années 1970. Un premier groupe est évoqué en 1972, dans un ministère, et réunit des femmes autour des thèmes de l'avortement, du travail salarié, du travail ménager, de l'éducation sexuelle, de l'image de la femme... avant qu'un groupe de « femmes de Lip » se constitue pour faire une brochure (*Lip au féminin*). Ces groupes se sont multipliés, notamment dans le tertiaire, à partir de 1974-1975. Cf. *Douze ans de femmes au quotidien – 1970-1981 – Douze ans de luttes féministes en France*, 1981, Paris, La griffonne, p. 39.

ration de la maternité (qui signait la victoire de l'Association). L'équipe dirigeante du départ (surtout la « fondatrice » et la présidente) s'est trouvée évincée, et les femmes – Françaises et immigrées mais plus jeunes – ont pris le pouvoir en imposant des activités, que refusait l'ancienne équipe et, qui auraient dû être limitées au seul jour de l'inauguration (exemple de la calligraphie). C'est la rupture d'un rapport d'appropriation par la fondatrice qui est donné à voir (« c'était son bébé, elle a du mal à couper le cordon... » dit l'une des dirigeantes actuelles) alors qu'elle se maintenait, on l'a dit, en retrait sans doute dans un souci tactique et une volonté de légitimation par des « habitantes », mais qui avait néanmoins imposé, comme première Présidente de l'Association, une de ses voisines (toutes deux habitant au centre de la ville).

Cette tension laisse voir deux usages escomptés : le premier en termes de mobilisation collective ; le second en termes de « médiation ». Le premier renvoie à l'objet formel de l'Association, le second à une redéfinition des finalités de l'engagement associatif autant dans l'espace public que dans l'espace domestique. En effet, l'histoire des « Amis de la Maternité », tend à illustrer un processus graduel d'engagement public avec une dimension spécifique concernant les rapports sociaux de sexe et on peut penser que certaines femmes utilisent le système associatif comme un tremplin pour renégocier leurs positions. En ce sens, l'engagement équivaldrait à un processus d'affranchissement graduel de l'espace privé avec une étape dans l'espace associatif plus ou moins longue (une étape qui peut aussi rester sans effet et se « clore » sur elle-même) pour s'assurer en affirmant son appartenance à un groupe – s'y ancrer mais en construisant, en même temps que les conditions d'une adhésion à cette entité, celles d'un détachement – et pour au moins négocier une nouvelle position.

Dans ce processus, les adhérentes connaissent un temps de regroupement avec d'abord une forte position de la fondatrice. C'est un temps de « fusion » où l'adhésion tient à de multiples facteurs :

- la position institutionnelle de la fondatrice (en tant qu'élue municipale),
- son âge (près de la retraite), ce qui est considéré par certaines femmes, notamment les Maghrébines et les Africaines, comme un facteur sinon d'autorité au moins de « respect »,
- son histoire, car elle a vécu de nombreuses années au Maghreb en tant que coopérante.

Ce premier temps est structuré par la nécessité d'affirmer fortement la position de l'Association et de combattre pour la réouverture de la Maternité. Cette perspective a contenu, en quelque sorte, les relations qui se révèlent dans une dimension plus conflictuelle dès lors que l'objectif est atteint. Ce premier temps est donc celui d'une tension dans l'affirmation d'un « nous ». L'expression des « malentendus », peu de

temps après, laisse penser que ce « nous » ne vaut pas, loin s'en faut, confusion ; c'est même un temps de gestation d'une « altérité interne », c'est-à-dire un temps « d'association » qui favorise le regroupement et la mise en relief d'une communauté, sinon de position du moins de point de vue, mais qui s'accompagne d'un processus d'individualisation par la différenciation entre « semblables »⁷. La mise en valeur des ressemblances entre femmes facilite le recrutement et l'implication dans l'espace associatif, lequel se forge dans une tension entre similarité et dissemblance (par rapport à la position que chacune occupe au sein de sa famille par exemple) devenant ainsi un espace de singularisation par l'engagement. Mais on peut également mettre en relief un parallèle entre cet engagement collectif et l'évolution au sein des familles qu'évoquent plusieurs de ces femmes. On entrevoit alors une relation entre l'engagement public et une sorte de renforcement de la position occupée dans l'enceinte domestique. Pour le dire rapidement, les bénévoles se confortent autant par rapport à l'élue que par rapport à leur famille, et en particulier les époux.

L'espace public reconsidéré

Nous nous sommes intéressé plus précisément à l'histoire de celles qui animent effectivement l'association en prenant en compte les évolutions récentes – par exemple l'une d'entre elles occupe aujourd'hui une fonction de « femme-relais » qu'elle vient d'obtenir. Cette position d'intermédiaire entre les publics et les services – et plus largement entre les organismes, leurs agents et les usagers – telle qu'elle est invoquée implicitement dans le titre de « femme-relais » laisse entendre que la communication est considérée comme un problème. La référence à la communication est présente, sous diverses formes (le groupe de paroles, le contact avec les femmes de la maternité), dès le début, et notamment en termes de « débouchés ». A ce titre on peut noter que deux anciennes bénévoles sont employées par la Mutualité à « l'accueil ». Ces débouchés gagnent à être interrogés sous l'angle des trajectoires des bénévoles pour, d'une certaine manière, tenter de cerner un peu mieux cette relation espace domestique / espace public, en analysant plus précisément les modalités de « passage » entre ces deux espaces et déceler les modalités de construction d'une compétence de distanciation et ses usages. Par le biais de ces trajectoires, ce sont des processus de réagencement qui sont donnés à voir. Ce sont des confi-

7. Cf. Hammouche A., « Expérience privée, appartenance communautaire et engagement public », dans *Engagement Public et exposition de la personne*, Ion J. et Peroni M. (coord.), (éd.) de l'Aube, 1997, p. 85-97.

gurations relationnelles, impliquant les familles et leurs membres, le voisinage et la ville, qu'on peut saisir pour comprendre les « conjonctures » dans lesquelles s'inscrivent ces évolutions et comment sont tues ou valorisées les compétences de distanciation générés par ces réagencements. Approché sous cet angle, l'engagement associatif est « minoré » par rapport à la construction d'un parcours et à la dimension « stratégique » vue sous l'angle des agents. Un affinement de la connaissance de ces derniers peut aller de pair avec une meilleure connaissance de la conjoncture sociale de la ville, pour prendre une autre dimension que celle du quartier même si les relations de voisinage semblent aussi des traces intéressantes à considérer pour mieux saisir cette conjoncture. Au travers de cette notion de conjoncture, il s'agit de considérer un ensemble de relations auxquelles se réfèrent les agents, ce qui pour elle constitue des points d'appui ou, au contraire, des obstacles. Ces relations, inscrites dans la durée ou pas, dans la proximité ou à distance du lieu de résidence, peuvent donner à voir plus précisément comment les échanges, les confrontations, éventuellement les « tensions » génèrent des processus de distanciation, obligent parfois à adopter un discours « détaché ».

On l'a dit, c'est surtout la relation avec l'époux mais aussi au voisinage qui, dans la plupart des cas, semble devoir être redéfinie avant que n'émergent, éventuellement, des ambitions publiques.

Préalable domestique et dépassement de l'inscription territoriale

Les premiers temps de l'engagement, sous l'angle de la présence dans l'espace du quartier, sont marqués par la prudence dont font preuve ces femmes tant à l'égard du voisinage que de l'époux. On le voit à la manière dont sont gérées les réunions de l'Association – pas trop nombreuses et jamais le soir au début – et qui traduit une présence réservée dans le quartier de résidence. En effet, la maternité est située dans le « village », le centre historique, à distance des quartiers ; se rendre aux réunions de l'Association obligeait donc à s'en éloigner. Il est vrai que cela évitait aussi de trop s'exposer dans une action publique auprès du voisinage et ménageait ainsi la position des époux. C'est bien plus tard que des activités de sorties, notamment au profit des enfants, furent organisés dans les quartiers « d'origine », mais à partir d'une nouvelle position des femmes. Les femmes de l'Association ont même alors mobilisé d'autres habitantes dans les quartiers tout en s'occupant de trouver les aides nécessaires à l'organisation des sorties (transport, éventuellement aides financières) en s'appuyant sur les équipements de proximité et/ou sur les autres intervenants sociaux.

Les activités ont lieu de jour, ce qui se conçoit d'autant qu'elles

impliquent souvent les enfants, comme lorsqu'il s'agit d'organiser des sorties, par exemple dans un parc à peu de distance de la ville. Mais même les activités concernant les seules femmes sont prévues dans ces plages horaires. Certes, la charge de mère explique pour partie ce fonctionnement, mais entre également en jeu la position d'épouse. Les activités en soirée ou les réunions restent exceptionnelles, sauf lorsqu'elles permettent d'associer les époux (fêtes dans le quartier avec repas par exemple). Il y eut des sorties qui remettaient en cause ces règles, comme par exemple lorsqu'il y eut un séjour à Paris pour visiter la ville ou lorsqu'un colloque fut organisé à Strasbourg sur le thème de la toxicomanie. Dans les deux cas, certaines femmes ont dû « préparer le terrain » auprès de leur époux, et soulignent la prudence dont elles ont fait preuve. D'abord, ce n'est « qu'après un certain temps dans l'association... et un certain temps d'habitudes » que ce genre de projet devenait concevable. La manière de présenter ces « exceptions » semble délicate. Ainsi, l'une d'entre elles souligne : « je lui [le mari] demande... je lui impose pas... c'est important qu'il dise [son accord] ». L'argumentation semble rodée : « c'est pour les enfants, et pour faire quelque chose ». Ce rapport aux enfants laisse entendre un engagement « noble » et « utile » dans un domaine qui reste référé à une compétence de mère, par opposition, implicitement, à des « futilités » ou à des activités moins clairement repérables.

Les époux sont présentés comme des personnages un peu en retrait de la vie sociale qu'il faut rassurer par rapport à l'engagement des épouses (« il faut y aller doucement... » dit une des femmes ; « moi, j'explique... c'est long, mais il le faut... » dit une autre). On l'a dit, les femmes évitent, surtout les premiers temps, les réunions le soir, mais lorsque, par la suite, les époux se trouvent impliqués dans la vie associative, avec la participation de certains d'entre eux au C.A., les réunions – pour cause d'Assemblée Générale ou autres motifs – éventuellement en soirée se voient plus facilement justifiées. Car, rappelons-le, trois époux – sollicités par leurs épouses – sont présents institutionnellement et occupent formellement des postes d'administrateurs, ce qui les place en position « haute », alors que leur implication est dite « au service de l'Association ».

La distanciation comme ressource

L'engagement peut-être considéré ici comme une succession de démarcations qui révèlent un processus de distanciation et d'affranchissement. Ces démarcations, prudentes et progressives, accompagnent et alimentent ce processus de distanciation qui, en partie, est encadré et orienté – ou au moins conditionné d'une certaine manière par les « groupes de paroles » et, plus largement, par les dispositifs générés

par la politique de la ville – et se jouent sur plusieurs registres : dans l'espace domestique, par rapport au voisinage, au sein de l'association *vis-à-vis* de la « fondatrice » et de l'objet initial. Ces femmes tentent de s'affirmer en se distinguant mais, également, en se proposant de parler bien plus largement que de leurs affaires de famille, si l'on peut dire. Elles prétendent à la cité en jouant prudemment de leur singularisation : elles se détachent relativement, sans afficher trop brutalement leur différence ; la familiarité avec le « milieu », tout autant que la non confusion avec lui leur sont nécessaires.

La dynamique associative révèle un « jeu » entre la construction d'un « nous » et l'affirmation d'un « je » dans une situation de recyclage, où l'instauration et la publicisation de l'engagement va de pair avec un processus de « dégagement- engagement » graduel et de redéfinition des appartenances primaires. Ce processus révèle un « jeu » avec le statut de mère dans une conjoncture de recomposition de l'espace public pour se dégager relativement de certaines appartenances primaires et construire un mode d'engagement caractérisé par un souci de réserve. Il y a en quelque sorte deux phases – celle du dégagement et celle de l'engagement – qui se confondent plus ou moins selon les périodes et qui s'accompagnent d'un processus de distanciation plus ou moins affirmé selon les phases.

Le dégagement concerne les rapports à l'environnement. L'espace de résidence et les relations de voisinage sont ici considérés comme des opportunités mais aussi, et surtout dans cette phase, comme des obstacles à s'engager. Les femmes disent devoir en tenir compte pour ne pas se voir attribuer une mauvaise réputation. Il est bien difficile de cerner plus précisément le voisinage et les échanges dans l'espace de résidence. Il est possible que ce voisinage soit très limité, mais ici c'est l'idée que se font les bénévoles qui importe pour comprendre leur stratégie ; et on peut interpréter cette prudence comme une forme de gestion d'un capital symbolique qui, s'il venait à être dévalué, manquerait pour affirmer une stratégie de dégagement. Cette prudence affichée indique autant une appartenance à cet espace qu'une volonté de ne pas s'y confondre. Adopter certaines modalités d'action – avec les activités pour les enfants par exemple, ou participer à une visite de la Mosquée de Paris – équivaut aussi à donner des signes à cet environnement. Se dégager nécessite une prise d'assurance et des points d'appui que fournissent en partie les groupes de paroles, les équipements et les dispositifs. Elles reprennent en partie les discours des intervenants pour se détacher des rôles et des places telles qu'elles tendent encore à se définir dans les quartiers pour construire ou, le plus souvent, confirmer publiquement une nouvelle forme de leur présence et de leur action. Les argumentations entendues dans les différents lieux, mais surtout dans les groupes de paroles, leur servent à étayer leur position aussi

bien à l'égard de l'époux que des enfants et contribuent à leur fournir des éléments pour forger une position publique. Elles prennent ainsi, mais aussi par les échanges portant sur des questions relatives à l'éducation qui participent à la valorisation de ces thèmes et à leur légitimation en tant que questions publiques, un tant soit peu d'assurance. Cette prise d'assurance, combinée à la « neutralisation » de l'environnement et à la pédagogie matrimoniale en direction du mari, concourt au dégage-ment. Mais ces facteurs ne suffisent pas à définir l'engagement tel qu'il se donne à voir ici.

S'engager suppose la constitution d'un domaine et la reconnaissance de compétences. C'est la parentalité qui est ici le domaine et les militantes se posent comme des « mères-animatrices » ou des « mères sociales ». La relation à l'environnement – quartiers et intervenants – les situe en interface, du moins tendent-elles à valoriser une telle position et les compétences de distanciation que cela suppose. Elles ne créent pas à proprement parler un domaine, elles s'inscrivent dans une fonction d'intermédiaire – là encore sans reprendre totalement, ni sans ignorer les injonctions plus ou moins explicites des acteurs publics à tenir de telles places. Elles s'approprient au moins partiellement les problématisations évoquées plus haut et à partir desquelles peuvent s'entendre des injonctions et des incitations plus ou moins explicites « pour se prendre en charge » et/ou pour s'occuper de certains publics (les « jeunes », les « femmes »...) en considérant la « proximité » comme une compétence. Elles élargissent le domaine de l'animation (d'abord entendu en direction puis avec les jeunes – ce qui se traduit par une multiplication d'associations et de « petits » métiers où l'appartenance au territoire devient un gage de performance) aux femmes considérées à leur tour actrice et objet d'intervention d'animation à vertu hédoniste et surtout pédagogique.

On voit donc que les militantes « apprennent » leur sortie et leur engagement dans l'espace public avant de se défaire de l'élue et du premier objectif et de redéfinir leurs rapports au sein des familles et des quartiers, mais ce n'est pas qu'un apprentissage de l'engagement car il s'agit, de fait, aussi de constituer un espace à mi-distance du privé et du public, et on pourrait parler d'un espace quasi-privé qui autorise une inscription dans un espace quasi-public.

Conjoncture et engagement

Les processus de repositionnement individuel et la restructuration anthropologique de l'espace public que cela tend à accompagner peuvent être analysés sur plusieurs registres : d'une part, et comme on a tenté de le faire, à partir des trajectoires avec, sur le registre public, une sorte d'instauration, par étapes, par à-coups, d'une « place » aux

femmes en même temps que la position de mère et d'épouse se redéfinissent ; d'autre part, à partir d'une reconsidération des rapports sociaux de genre et intergénérationnels tels qu'ils semblent être problématisés – au moins par les discours accompagnant les procédures et dans une conjoncture particulière où l'incitation à l'engagement est quasi constante. Il faut sans doute rappeler ce qui dans le contexte de la politique de la ville participe de cette reconsidération et de cette incitation. On peut souligner, en effet, qu'il y a depuis les premières procédures, d'abord une sorte de mise en accusation des acteurs publics, parallèle à une valorisation des « habitants ». Plus précisément, la famille a été, dans le propos de bon nombre d'intervenants, l'instance qui devait bénéficier des aides et « d'accompagnement social ». Puis ce furent des actions orientées en premier lieu en direction des jeunes, et avec l'aide de certains d'entre eux, ensuite auprès des femmes considérées comme des pivots « d'intégration », avant que les parents, notamment pour les familles les plus stigmatisées, ne soient plus ou moins ouvertement dénoncés comme « démissionnaires ». C'est sans doute moins ces appels à mobilisation que la forme d'engagement des jeunes puis des femmes qui modifie la définition de l'engagement public de ces catégories et du coup celle de l'espace public. La modification tient en partie à la centration sur les jeunes – devenus, au détriment des adultes, « références » structurantes des rapports sociaux de générations – et aux processus de différenciation entre jeunes « défavorisés » et jeunes « leaders positifs »⁸, et à la graduation d'une exposition mesurée pour les femmes. Ces dernières s'avancent, si l'on peut dire, prudemment, en s'assurant par l'acquisition de nouvelles compétences relationnelles et par une pression « pédagogique » en direction de l'époux – pour lui faire accepter ce nouveau rôle féminin et l'aider à concevoir et assumer un repositionnement qui, pour lui, équivaut à accepter une position relativement en retrait. En ce sens, et pour les femmes peut-être plus que pour les jeunes, on pourrait parler de privatisation de l'espace public. Car à l'inverse des aménagements domestiques de ces dernières décennies pour favoriser l'engagement féminin, les tentatives d'aménagement aujourd'hui de l'engagement public permettent de préserver l'espace privé.

Plus largement, et au-delà de ces problématisations, on peut penser que ce qui est présenté comme « crise » – notion qui, par son usage même dans un tel contexte, structure l'espace de relations – ne concerne pas seulement le rapport au travail en tant que ressource

8. *Op.cit.*, 1997, p. 85-97.

économique, mais que c'est bien toute la sociabilité qui est éprouvée. C'est en cela qu'on évoque une restructuration anthropologique, pour souligner d'une part, les redéfinitions de rôles, et, d'autre part, les « décalages » ainsi évoquées implicitement qui ne peuvent s'entendre qu'en référence à l'ordre social généré par l'organisation industrielle (et à la structuration des relations aux espaces, entre les individus et les groupes)⁹. Comme si on mesurait à l'aune des « quartiers-usines » (ceux qui se sont développés encore dans un passé récent autour des entreprises, là où les classifications et les hiérarchies ne se limitaient pas à l'enceinte de l'entreprise sans se superposer totalement dans son environnement), les « écarts » de sociabilité et plus globalement les proximités ou les distances, les connivences ou les oppositions, d'ordre social ou culturel. C'est en ce sens que, une fois signalées la dimension économique des difficultés rencontrées dans ces territoires, on s'attarde fréquemment sur les questions relatives aux réajustements de statut des personnes. Les relations d'autorité, par exemple, ou les rapports hommes-femmes sont considérés en perpétuelle négociation. Cette succession d'interprétations n'indique pas seulement une sorte d'élargissement permanent sur les thèmes (mais sans remettre en question la plupart des approches qui tendent à conforter l'idée que les difficultés ici rencontrées sont « périphériques ») de questionnement mais indique le maintien comme référence d'un modèle de sociabilité qui ne trouve plus les conditions sociales de sa réalisation. Car, en particulier pour les rapports hommes/femmes et malgré l'évocation des statuts des femmes et de l'action sociale qui prétend concourir à leur évolution, il y a une sorte de persistance à maintenir l'homme comme référence sociale. Cette quasi-perpétuation complique évidemment le jeu de redéfinitions et structure la sociabilité et la transition qu'on a évoquées. Sans doute peut-on voir dans ces « territoires » fortement marquées, comme on l'a dit, par l'histoire industrielle une continuité – qui « s'origine » dans la socialisation de ceux qui y habitent et/ou qui y interviennent – dans la fonction attribuée à l'homme, qui était supposé tenir une position « d'interface » entre le « dehors » et le « dedans » par son activité professionnelle et qui ainsi donnait sens à la présence de la famille dans le quartier. Dans un contexte dit de crise, l'homme, par son chômage ou d'autres difficultés peut sembler toujours tenir cette position pivot par le « déficit » qu'il incarne. C'est sous cet angle qu'on peut penser que les ADLM, par leur objet même et par leur ins-

9. Cf. Hammouche A. et Micoud A., « Les êtres selon l'industrie et les êtres selon la génération : les nouveaux cadres de l'action sociale dans une zone franche à Saint-Etienne », dans *Ce qui nous relie*, A. Micoud et M. Peroni (coord.), L'Aube (éd.), 2000, p. 129-144.

cription dans l'espace public, tendent à imposer un autre système de références.

Mais cette inflation de thèmes constitue également une « offre » de sens pour ceux qui, à des titres divers sont présents dans ces territoires et réceptifs – quand d'autres, il est vrai, restent hermétiques à ce genre de propos. Un « marché » qui se réajuste et qui se structure avec des jeux d'appropriation, plus ou moins intéressés et, parfois, avec des usages tactiques. Les différents agents – bénévoles, professionnels – composent des interprétations en puisant et en « bricolant » ces interprétations qui sont autant d'opportunités mais aussi d'éventuelles ressources de distanciation par la tension que cela suscite par rapport aux positions occupées.

CONCLUSION : L'ACCÈS A L'ESPACE PUBLIC COMME PROCESSUS

Cette perspective met en relief l'intérêt d'un questionnement sur ce que l'on pourrait nommer les préambules de l'engagement dans l'espace public. Dans l'exemple qu'on a présenté la vie associative est saisie comme espace de recomposition des rôles à partir d'un jeu relationnel que génère le fait associatif – au sein de l'association, à ses confins avec les acteurs intéressés à la vie associative – et constituant, dans une conjoncture marquée par les difficultés d'ordre socio-économique, une sociabilité « secondaire ». La prise en compte des objectifs assignés à l'association, n'est considérée que comme support à l'affranchissement d'une condition et au dépassement d'une inscription territoriale. D'une certaine manière l'objectif affiché au départ est une cause qui non seulement fait l'objet d'une redéfinition au fil du temps, mais se révèle surtout une opportunité pour prendre de l'assurance, acquérir des compétences sociales, et se construire de la sorte une « place » en tant qu'individu un tant soit peu détaché des appartenances primaires. Cela se vérifie bien plus avec l'association des femmes qui déborde le cadre initialement défini pour instaurer une vie associative toute consacrée à l'expression, celle des femmes de la maternité avec diverses activités certes, mais surtout celle des adhérentes les plus actives qui se dotent de « groupes de paroles ». La pérennité de l'association, au-delà de l'ouverture d'une nouvelle maternité – ce qui était l'objectif du départ –, est devenu un enjeu qui ne se limitait pas à la seule redéfinition de l'orientation de l'association. Bien mieux, la dimension institutionnelle – fortement investie, avec les assemblées générales et les conseils d'administration – révèle une évolution sensible de l'engagement public. On voit en effet, après les tensions et les conflits liés à la redéfinition, les époux devenir membres

du CA, alors que les femmes, depuis le début de l'Association pour certaines d'entre elles, s'affichent prudemment pour ménager la position de leur époux, évoquant une sorte de pédagogie qu'elles mettent en œuvre pour accompagner et faciliter leur repositionnement. On voit de la sorte un engagement public qui, loin de se déconnecter de l'espace domestique, se construit pour le préserver, contribuant ainsi à une « privatisation » de l'espace public qui est ainsi devenu accessible – non pas d'emblée comme le laisse croire le principe républicain – mais selon un processus d'individuation. L'individu advient, si l'on peut dire, en se forgeant un espace de confrontation avec des semblables et des « proches » dans un cadre et au travers d'une sociabilité secondaire, pour mieux se détacher de ses appartenances primaires et s'affirmer singulièrement.

Dans ce processus se restructurent les relations de parenté, au sens propre comme au sens figuré. Les « proches » s'avèrent des personnes ressources, ou au contraire, des pôles de tension. C'est tout le jeu des statuts – celui des femmes, celui des hommes, celui des jeunes – qui se trouve ébranlé. Il apparaît bien que la fonction d'interface que tenait l'homme-époux-père dans le quartier industriel ne peut plus être assumée par lui. De fait, il ne détient plus le monopole de l'accès à l'espace social du quartier, même dans les cas où il reste celui qui travaille. Inversement, la femme, y compris lorsqu'elle travaille, ne s'autorise pas toujours une présence visible dans le quartier. Au centre de ce réajustement, si l'on peut dire, les jeunes occupent le devant de la scène autant spatialement que sur le registre des problématiques – et deviennent, en tant qu'objet d'investissement relationnel, un des supports de restructuration de l'accès à l'espace public, tant pour ce qui concerne les modalités pratiques qui contribuent à le privatiser, que par l'acquisition de compétences en vue de promouvoir des argumentaires et une culture du « raisonnement critique » (et donc avec une autre considération de l'altérité et de l'espace public entendu comme espace de positionnements différenciés).